

ARRETES MUNICIPAUX					
CIRCULATION/STATIONNEMENT 2026					
DATE	DURÉE	LIEU	ENTREPRISE/ PARTICULIER	CIRCULATION STATIONNEMENT	MOTIF/NATURE DES TRAVAUX
05 mars au 01 août	6 mois	2 montée de la garenne/Avenue de Florensac	Mr LAPLANCHE	autorisation occupation de voirie	installation échafaudage
à partir du 22 mai 18h à 22h	tous les vendredis	place de la Mairie devant le jardin CAUQUIL	Camion Bar Huitres	autorisation de stationnement	stationnement camion de vente d'huîtres
01/06 au 30/09	4 mois	parcelle AB 364	Cap'O Bar	stationnement interdit	installation terrasse
01/07/2026 au 30/09/2026	3 mois	11 rue torride	Mr DELINOTTE	stationnement interdit	installation échafaudage
01/08 au 31/08	1 mois	4 rue des aires basses	Mr CROS	circulation alternée et stationnement interdit	installation échafaudage
05 août		arrêté général de circulation sur la commune		récapitulatif de tous les panneaux de signalisation sur la commune affiché en Mairie et sur le site de la commune	
05 août		arrêté instauration d'un barème d'astreintes administratives concernant la lutte contre la cabanisation		construction sans autorisation relevant d'un Permis d'Aménager dépôts interdit au PLU	
10/08/2026 au 14/09/2026	35 jours	le peyrat (chemin longeant la chèvrerie parcelle AC163)	société ENSIO	stationnement et circulation interdits sauf riverains	travaux de branchement et de raccordement ENEDIS
23/08/2026	20 h à 00h	rue silène, plan l'espère, plan du beffroi, la placette, rue dedale, rue de la chapelle, place de la mairie, cour du chateau	Municipalité/ la tropa del garrigo	stationnement et circulation interdits	visites théâtralisées
10/09/2026	08h à 20h	devant le 10 et 11 avenue de la fabrique	société les déménageurs du soleil	circulation interdite	stationnement camion de 3,5 tonnes
17/09/2026	07h à 18h	quartier st jacques, rue des aires hautes	Mr et Mme DAMANT	circulation interdite	camion de déménagement, un camping-car, une voiture
17/09/2026	07h à 18h	quartier st jacques, rue fontvieille (intersection rue tartare à intersection rue des aires hautes) rue des aires hautes	Mr et Mme DAMANT	stationnement interdit	camion de déménagement, un camping-car, une voiture
26 septembre au 27 septembre	12h00 à 02h00	cour du chateau	Municipalité	la circulation et stationnement interdits	festivités